



PROGRAMME DE REMBOURSEMENT POUR LES ENTREPRISES

Nous savons que chaque entreprise est différente. C'est pourquoi nous avons conçu le Programme de remboursement pour les entreprises de sorte à répondre aux besoins de votre entreprise. Vous souhaitez faire la mise à niveau de votre équipement de réfrigération, de votre éclairage ou d'autre équipement ? Énergie NB est là pour vous aider à découvrir des produits admissibles au programme afin que vous puissiez commencer à réduire les émissions de gaz à effet de serre en faisant des mises à niveau éconergétiques.

OBTENEZ UN REMBOURSEMENT DE 25 % POUR VOTRE ENTREPRISE

Le Programme de remboursement pour les entreprises aide les entreprises à compenser les dépenses des produits à haut rendement énergétiques pour leur installation.

Exemples de produits admissibles :

- Éclairage et commande de l'éclairage
- Système de chauffage, de ventilation et de climatisation
- Équipement de cuisine commerciale
- Équipement de réfrigération
- Moteurs
- Équipement à air comprimé
- Équipement agricole



OBTENEZ UN REMBOURSEMENT DE 25 % POUR L'ACHAT ET L'INSTALLATION DES PRODUITS ADMISSIBLES, JUSQU'À UN MAXIMUM DE 250 000 \$ PAR INSTALLATION

PROFITEZ DES AVANTAGES D'UNE ENTREPRISE ÉCONERGÉTIQUE :

- Réduction des coûts énergétiques
- Amélioration du confort
- Amélioration de la productivité
- Réduction des coûts d'entretien
- Réduction de l'empreinte environnementale
- Augmentation de la compétitivité et du profit

COMMENCEZ DÈS AUJOURD'HUI !

Consultez la page econergienb.ca/rabaispourlesentreprises pour les détails du programme. Pour savoir par où commencer, appelez le **1 800 663-6272** ou envoyez-nous un courriel à l'adresse suivante : **BRP-PRE@nbpower.com**.

Financé en partie par :
Funded in part by:

Canada

New Brunswick
Brunswick



Énergie NB Power